



**Conseil d'établissement**  
**École secondaire Grande-Rivière**  
**Procès-verbal du mercredi 16 juin 2021**  
**Rencontre en virtuel**

**Étaient présents**

**Membres**

**parents**

Johanne Blais (Prés.)  
Claudine Bissonnette  
Johanne Fecteau-Bouchard  
Sébastien Hénault (Subs. CP)

**Membres du personnel de l'école**

Annik Aubé (Ens.)  
David Aubut (Ens.)  
Dominic Guénette (pers. Professionnel)  
Éric Labonté (Pers. de soutien)  
Karine Lévesque (Ens.)  
Jérémy Savard (Ens.)  
Denise Simard-Lapointe (Ens.)

**Membres Représentants des élèves**

**Membre de la communauté**

Gilles Chagnon (Conseiller municipal)

**Direction**

Serge Guitard (Dir.)  
Isabelle Bélanger-Bernier (Dir. Adj.)

**CSSEHDA**

Mélissa Labelle (Rep. EHDAA)

**Public** : Aucun

**Étaient absents**

Marie-Pierre Dionne (CP)  
Adjo Ida Isheia  
Félix-Antoine Babin

**1. Présences et vérification du quorum (18h30)**

Mme Johanne Blais ouvre la séance et constate qu'il y a quorum. Elle mentionne que pour des fins de rédaction la rencontre sera enregistrée. Elle souhaite la bienvenue aux membres à la dernière rencontre de l'année scolaire 2020-2021.

Mme Dionne sera absente et les 2 substituts ne sont pas disponibles pour ce soir, cependant, il se peut que Mme Dionne puisse se joindre à la réunion après sa formation. Pour sa part, Mme Isheia, représentante des élèves ne pourra être présente, elle tente de trouver un remplaçant, mais

aucune précision à cet effet jusqu'à présent. M. Dominic Guénette remplace Mme Josée Hivon qui bénéficie depuis peu, d'une retraite bien méritée.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Lecture de l'ordre du jour par Mme Blais.

Mme Denise Simard propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Claudine Bissonnette appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-2021-43**

**Adoptée à l'unanimité**

**M. Guitard informe l'assistance que M. Chagnon vient tout juste de se joindre à la rencontre. Ce dernier s'excuse de son retard.**

## **3. Adoption du procès-verbal du 19 mai 2021**

Il est considéré que tous ont eu le temps de lire le procès-verbal du 19 mai 2021, Mme Blais questionne l'assemblée à savoir si quelqu'un aurait des changements, ajouts et/ou corrections à apporter au présent procès-verbal. Aucun commentaire n'est fait alors on procède à l'adoption de celui-ci.

M. Jérémie Savard propose l'adoption du procès-verbal du 19 mai 2021 et M. David Aubut appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-2021 – 44**

**Adoptée à l'unanimité**

**M. Guitard intervient et souligne qu'il y avait 2 suivis au procès-verbal.**

## **4. Suivis au procès-verbal du 19 mai 2021**

Au point 6.2 code de vie, tenue vestimentaire. La parole est à M. Guitard. Pour donner suite aux discussions sur les pictogrammes et ce qu'ils seraient affichés dans l'agenda, nous avons demandé à M. Bergeron et Mme Leullier de se pencher sur le développement de pictogrammes, en lien avec la tenue vestimentaire. Le talent d'une élève a été mis à contribution, cependant, ils ne pourront être mis à l'agenda puisque celle-ci est déjà partie pour l'impression.

Cela étant dit, le code vestimentaire tel que voté au dernier CÉ va être envoyé aux parents probablement au mois de juillet pour éviter ce que nous avons vécu l'an dernier, c'est-à-dire avoir trop tardé pour l'envoyer aux parents.

Le point 9.4 concernant la vaccination, M. Guitard spécifie qu'il s'agit plutôt des activités étudiantes, mais pas la suite il pourra parler de la vaccination. Alors, l'an dernier, on avait demandé un 20\$ à tous les parents pour les activités étudiantes, environ 10\$ a été dépensé par élève, il y aura donc un remboursement de 10\$ qui sera crédité aux parents sur les frais scolaires pour l'an prochain.

Le problème que nous rencontrons est au niveau des élèves qui quittent pour la 040 (+ ou – 400 élèves). Lorsqu'un élève quitte pour un autre établissement scolaire, normalement l'état de compte doit être à zéro, alors nous rencontrons une problématique à ce niveau. Nous sommes à vérifier avec la GRICS qui

gère le logiciel interne pour essayer de trouver une solution, sinon, on va devoir écrire quelques 400 chèques.

Pour les élèves du PEI, on parle d'un montant de 60\$, la majorité reste à Grande-Rivière alors on va aussi faire un remboursement, mais écrire un chèque pour les élèves à la cinquième secondaire puisque qu'ils sont beaucoup moins nombreux.

En ce qui concerne la cinquième secondaire en voie générale, nous allons assumer les frais du déjeuner des finissants, ce qui en temps normal est défrayé par l'élève, ça équivaut à environ 300 élèves de moins à rembourser. Aussi, les tuteurs de certains groupes en adaptation scolaire ont demandé à organiser un dîner pour leurs élèves, donc, le 10\$ par élève sera utilisé pour ce dîner. Une note explicative sera envoyée aux parents.

En ce qui concerne la vaccination, la situation s'est très bien déroulée, en revanche, cela a demandé énormément d'organisation. 600 de nos élèves ont été vaccinés. De plus, le CISSSO nous a demandé d'organiser un dépistage massif au niveau de la cinquième secondaire la semaine avant la vaccination et pour une demi-journée. Le tout était sur une base volontaire, mais encore là beaucoup d'éléments à mettre en place en peu de temps.

## 5. Interventions :

5.1 Intervention du public : Aucune.

5.2 Représentante au comité EHDAA : La parole est à Mme Labelle. Étant donné qu'elle n'était pas présente à la dernière rencontre suite à un empêchement de dernière minute, il lui est impossible de faire un retour sur cette rencontre. Mme Labelle souligne que c'était une première expérience pour elle au comité EHDAA et qu'elle a éprouvé un peu de confusion au niveau des termes, donc encore en apprentissage. Mme Blais la rassure en lui disant que les mots, les acronymes, c'est avec le temps qu'on les apprend.

5.3 Membre de la communauté : Mme Blais donne la parole à M. Chagnon, celui-ci débute en félicitant M. Guitard pour les 600 jeunes qui sont allés se faire vacciner et chapeau à toute l'équipe.

Il confirme que le corridor de sécurité pour les cyclistes sur la rue du Caveau sera fait par le marquage de la rue dans les prochains jours, celle-ci ayant été repavée.

M. Chagnon se questionne à savoir la date d'ouverture prévue pour la nouvelle école (040), M. Guitard confirme que c'est prévu pour janvier 2022.

M. Chagnon nous informe également qu'avec l'aide de ses collègues Mme Bureau et M. Duggan ils ont participé à la plantation de l'arbre des finissants pour une deuxième année consécutive en prenant part à la subvention de l'évènement. Projet dont ils sont bien fiers. Aussi, il nous informe également d'un projet proposé par M. Jean-François Bergeron, un projet sportif (hockey, ballon king... ) au débarcadère des autobus scolaires, projet pour septembre 2021 et dont ils ont aussi participé en apportant une subvention.

Il tient à remercier tous les membres du conseil pour leur implication et souhaite à tous un bel été.

M. Guitard remercie à son tour M. Chagnon pour l'investissement qu'il fait à l'école et apporte la précision que les jeux en question au débarcadère de l'école, sont des jeux qui demande du marquage au sol avec de la peinture spéciale dont le coût est passablement élevé puisque qu'elle résiste aux intempéries et autres. Donc, un gros merci pour le

financement.

Mme Desmarais voudrait savoir que lorsqu'il parle de la rue du Caveau, est-ce une piste cyclable pour mener à Grande-Rivière ou à la nouvelle école ? M. Chagnon précise qu'elle sera accessible à partir de Wilfrid-Lavigne jusqu'à Samuel-Eddie. Il y a objectif pour mettre une autre piste cyclable du côté est de Samuel-Eddie prochainement.

M. Labonté voudrait savoir si le corridor entre la rue Broad et Foran est toujours d'actualité. M. Chagnon précise qu'il s'agit plutôt d'un dossier qui se réfère à l'urbanisme plutôt qu'à l'exécutif de la ville étant donné qu'il ne s'agit pas d'une rue, mais d'une ruelle sur un terrain du CSSPO. M. Guitard confirme que le projet a été confié à un entrepreneur et que le tout est prévu pour cet été. Le tout devrait être en place pour septembre 2021.

Mme Blais remercie à son tour M. Chagnon pour son travail exceptionnel au sein du conseil d'établissement, son implication en dehors de l'école nous apporte des informations à jour sur ce qui se passe dans notre secteur, elle souligne également sa ténacité à vouloir faire avancer les dossiers et se sont les élèves, nos enfants qui en bénéficient. Un gros merci en leur nom.

- 5.4 Déléguée au comité de parents : Mme Blais souligne le fait que Mme Dionne va peut-être se joindre à la rencontre vers 20 h, à sa demande, Mme Blais va se faire la porte-parole de Mme Dionne. Cette dernière tient à remercier toute l'école secondaire Grande-Rivière pour le travail remarquable qui a été fait cette année, elle se dit fière que ses enfants fassent partie de cette école. Merci aussi à M. Chagnon pour les améliorations avec les dos-d'âne sur la rue Foran et piste cyclable sur la rue du Caveau et celle de la rue corse à venir. Un bel été à tous et on se revoit en septembre.

## 6. Proposition

- 6.1 Rapport annuel : Le tout est fait en collaboration avec la présidence et la direction de l'école. Étant donné que tous doivent en avoir fait la lecture, M. Guitard et Mme Blais vont procéder en 2 parties soient celle de l'école par M. Guitard et celle du conseil par Mme Blais. La parole est à M. Guitard.

Portrait de l'école :

- M. Serge Guitard, directeur de l'école
- Caroline Saumure, directrice adjointe
- Julie Malette, directrice adjointe
- Martine Emond, directrice adjointe
- Marie-Claude Labelle, directrice adjointe

Mme Isabelle Bélanger-Bernier quitte son poste de directrice adjointe, mais demeure à Grande-Rivière comme enseignante de français. Pour sa part, Mme Anick Madore quitte pour un poste de directrice adjointe à la nouvelle école 040.

M. Cadieux, gestionnaire administratif présentement en arrêt de travail est remplacé par M. Pythagore Mitho appuyé par M. Jean-Marie Charette anciennement de Grande-Rivière pour assurer la transition.

Mme Amina Akhaddar, agente à l'administration demeure également en poste.

En ce qui concerne les enseignants, on passe de 133 à environ 110. Au niveau des professionnels pas de mouvements et concernant le soutien administratif, nous sommes en séance d'affectation présentement, mais il ne devrait pas y avoir tellement de changement.

On passe de 2 153 élèves avec 2 pavillons à 1 750 élèves à un pavillon. Heureusement, on conserve les modulaires ce qui nous permettra plus de l'attitude à l'intérieur de l'école.

Les programmes demeurent les mêmes pour la prochaine année scolaire.

Nous continuons avec les 3 valeurs ABC de Grande-Rivière, Accomplissement, Bienveillance et Collaboration.

Mot de la présidence : Pour Mme Blais, les 2 grands défis c'étaient vraiment les réalités de l'année scolaire au niveau de la pandémie et le surplus des élèves. Elle a 5 mots en tête; résilience; réaction; adaptation; virtuel et présentiel. Elle offre ses félicitations aux parents, au personnel de l'école ainsi qu'à tous les membres du conseil d'établissement, elle souhaite également spécifier sa reconnaissance au niveau de l'assiduité des membres pendant cette année plus que particulière en virtuel pour le conseil d'établissement.

Ces premières félicitations vont aux élèves qui ont su faire preuve d'adaptation tout au long de l'année ainsi qu'à M. Guitard et son équipe. Le partenariat entre la présidence et la direction est important et positive pour le conseil d'établissement, le travail d'équipe entre les 2 était visible, palpable et ressenti. Elle invite les membres à lire le texte qu'elle leur a soumis.

Mme Blais nomme les membres du conseil et mentionne sa satisfaction en lien avec la dynamique au sein du conseil. Tous avaient la possibilité de prendre parole, de s'exprimer et le tout se faisait dans le respect et l'écoute, toujours pour le bon fonctionnement de l'école.

Il y a eu 8 rencontres dont une extraordinaire, toutes en virtuel sauf la première en présentiel. Elle mentionne la raison d'être d'un conseil d'établissement, les 4 mots clés : adopter, approuver, être consulté, informer.

Les commissions scolaires telles qu'on les connaissait on fait place depuis juin 2020 à la nouvelle gouvernance scolaire. Elle ajoute quelques explications, il s'agit d'un conseil d'administration formé de parents, de membres de la communauté, membres du personnel et élèves, on donne encore plus d'opportunité pour les parents de se faire entendre. CSSPO (Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais).

Elle souligne également que la formation est obligatoire et remercie encore une fois les membres d'avoir rempli le FORM qui atteste que vous avez lu les fiches, les capsules pour la formation obligatoire, même chose pour les nouveaux qui vont arriver l'an prochain, ils vont devoir, eux aussi, suivre la formation.

- ✓ Création d'un comité d'engagement envers la réussite
- ✓ Bonification du mandat du comité de parents
- ✓ Attribution de nouveau pouvoir au conseil d'établissement
- ✓ Structure de gouvernance du centre d'un service scolaire

Il y a un nouveau site sur le CSSPO qui est apparu et il s'agit de l'infoconstruction en lien avec toutes les nouvelles constructions qui ont lieu cette année.

Mme Blais souligne le travail effectué par M. Chagnon. Sa mission, faire de notre école un milieu de vie autant pour les élèves que pour le personnel. Beaucoup de réalisations effectuées par M. Chagnon.

Aussi, Mme Blais nous présente les principaux dossiers sur lesquels le conseil a dû se pencher, soit pour adopter, approuver, avoir été consulter ou informer.

- ✓ Règles de régies internes
- ✓ Budget de fonctionnement
- ✓ Activités extérieures du terrain de l'école
- ✓ Activités et sorties éducatives ou ludiques
- ✓ Nouvelles gouvernances scolaires
- ✓ Formation obligatoire des membres
- ✓ Plan d'action pour un climat scolaire positif, bienveillant et sécuritaire
- ✓ Mesure financière du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur
- ✓ Éducation à la sexualité
- ✓ Grille-matière
- ✓ Règle du code de vie
- ✓ Frais scolaires
- ✓ Liste des effets scolaires
- ✓ Prévision budgétaire
- ✓ Cadre budgétaire
- ✓ Gestion de la surpopulation
- ✓ Consultation des élèves
- ✓ Code vestimentaire
- ✓ Consultation surplus des élèves CSSPO

M. Guitard s'interroge à savoir si on a des questions en lien avec le rapport annuel.

M. Sébastien Hénault propose l'adoption du rapport annuel et M. Jérémie Savard appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-2021-45**

**Adoptée à l'unanimité**

## 6.2 Les cahiers d'exercices

M. Guitard souligne le travail imposant que représente cette partie du travail. Il est évident qu'on ne passera pas au travers des 22 documents, il y en a autant pour les classes spécialisées, les classes d'adaptation, au PEI, axé sur l'emploi, etc.

De façon générale, après analyse, on peut voir l'augmentation en comparant avec les coûts de l'année précédente. Par exemple, si on prend la deuxième secondaire, M. Guitard explique la raison des « ou », ceci s'explique par le choix de l'élève, par exemple concentration musique ou arts plastiques, anglais enrichi, il y a aussi des

différences au niveau des sciences, etc. Donc, toutes ces options peuvent apporter une différence au niveau des états de compte.

Aussi, il y a une augmentation entre 0 et 10 \$ par cahier d'exercices, malheureusement, pour certains niveaux, le coût augmente de façon drastique. C'est en 4<sup>e</sup> secondaire, en science qu'on retrouve la plus grande augmentation puisque qu'on a ajouté des cahiers d'exercices qu'on ne retrouvait pas dans les années précédentes.

M. Guitard explique quelques frais, dont le 8 \$ pour l'agenda, le 8 \$ pour le cadenas, mais celui-ci lui appartient à la fin de ses études.

Mme Simard souligne que concernant la concentration musique, de la première à la 5<sup>e</sup> secondaire ils ont tous un cahier d'exercices, mais ceux-ci sont gérés à l'interne, donc, un peu moins de travail pour l'administration de l'école.

Pour sa part, M. Hénault affirme qu'il n'est pas nécessaire de passer au travers de tout ça, il trouve que l'exercice a été très bien fait et les explications de M. Guitard sont efficaces et pertinentes. Il émet un commentaire positif au travail colossal qui a été accompli.

Mme Desmarais se questionne concernant le PEI et les frais au SÉBIC, elle voudrait savoir à quoi cela sert exactement, M. Guitard y va de mémoire puisque Mme Malette directrice adjointe du programme est absente, alors, ce dernier informe qu'il s'agit d'un montant par élève que l'école doit payer au SÉBIC pour les élèves au PEI pour que l'on puisse être certifié au niveau de l'intermédiaire. Aussi, il y a des frais à déboursier lorsque les membres de la SÉBIC se déplacent à l'école, c'est nous comme établissement scolaire qui devons absorber tous ces frais. Habituellement, ils sont 2 ou 3 personnes et doivent faire l'évaluation du programme, cette évaluation est à refaire tous les 5 ans. Cette année nous avons eu notre évaluation, mais à distance, évidemment. Par conséquent, il y a des diplômes à donner et des formations obligatoires que les enseignants aux PEI doivent suivre, nous devons aussi avoir une coordonnatrice qui est à 50% de sa tâche enseignante et d'autres aussi à 6 périodes, etc. Après le calcul de tout ceci, nous en sommes à un enseignant à temps complet dont on doit assumer les coûts.

Mme Desmarais voudrait savoir s'ils peuvent avoir accès à ce rapport, M. Guitard dit que cela n'est pas possible. Il s'agit d'un rapport à l'interne qui contient des recommandations pour le personnel en lien avec les améliorations recommandées.

Mme Denise Simard propose l'adoption des cahiers d'exercices et autres coût, frais chargés aux parents et Mme Johanne Fecteau-Bouchard appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-2021-46**

**Adoptée à l'unanimité**

### 6.3 Activités éducatives

Il s'agit ici de 2 activités éducatives pour la classe pactes et défis, il y a 2 raisons au pourquoi que ce sujet est discuté à ce point-ci. La première est parce qu'on demande des frais et la deuxième c'est que lorsque l'on sort en transport à l'extérieur de l'école, on doit le faire approuver par le conseil d'établissement.

Il s'agit d'un piquenique au parc central du plateau, ils vont emprunter les autobus de la STO pour s'y rendre, les frais de transport est de 8\$ aller et le retour. Concernant l'autre activité, il s'agit d'une croisière sur un bateau électrique (au fil de l'eau) sur la rivière des Outaouais, le transport sera aussi assuré par la STO et des frais de 20\$ sont demandés aux parents.

M. Sébastien Hénault propose les activités éducatives, et Mme Karine Lévesque appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-2021-47**

**Adoptée à l'unanimité**

## 7. Consultations

Aucune

## 8. Informations

### 8.1 Correspondance

Aucune

### 8.2 Plan d'action climat positif, bienveillant et sécuritaire (bilan)

Effectivement, il s'agit d'un bilan de l'année à partir d'objectifs et de cibles. En début d'année 2021-2022 avec la nouvelle équipe de direction que nous allons regarder les orientations pour la prochaine année scolaire. Les recommandations nous ont été apportées par Mme Josée Hivon psychoéducatrice et Mme Mélanie Parisien technicienne en travail social (toxicomanie, violence et intimidation).

**Premier objectif** : réduire le pourcentage des actes de violences et d'intimidation dans les aires communes de l'école. Évidemment, pas beaucoup de pratique cette année puisque celles-ci n'ont pas été utilisées, nous allons rapporter ces objectifs à l'année prochaine.

On retrouve à l'intérieur de ce plan d'action différentes recommandations, l'équipe de direction va se pencher sur ce plan en début d'année scolaire et vont ramener le plan d'action au conseil d'établissement.

Les constats pour l'année 2020-2021 sont une augmentation de 23% des gestes de violence et d'intimidation dans la classe. Ce constat s'explique du fait que les élèves sont dans leur bulle classe la plupart du temps. Par conséquent, il y a eu une



diminution de 11% des actes de violence sur le terrain de l'école. On constate également une augmentation de 4% d'actes de violence sur le chemin, aller et retour de l'école. Une analyse sera faite à savoir la raison de cette augmentation.

Le pourcentage des actes de violences et d'intimidation est similaire d'une année à l'autre, nous remarquons une augmentation de 29% des actes dans un lieu « autre ». Selon Lumix, logiciel interne, actuellement, il n'a pas le choix du lieu cyberspace. Les enseignants utilisent la plateforme TEAMS pour les cours en ligne et nous faisons donc l'hypothèse que les gestes posés dans « autre » sont ceux posés en classe virtuelle. La demande a été faite auprès du CSSPO pour ajouter « l'espace virtuel ».

**Deuxième objectif :** Augmenter le sentiment de sécurité des élèves de la première et deuxième secondaire fréquentant l'immeuble ESGR. Nous voulions comparer d'une année à l'autre, étant donné que les élèves en première secondaire étaient au pavillon Tournesols cette année, nous avons fait la comparaison en tenant compte de cette situation. 78% des élèves se sentiront souvent et toujours en sécurité à l'école. En février 2021 les élèves du secondaire 1 et 2 du pavillon ESGR ont été rencontrés pour évaluer leur sentiment de sécurité. Nous remarquons une similitude entre la cohorte de l'année 2020-2021 à l'année 2019-2020. Nous parlons ici d'un sentiment de sécurité, évidemment ce n'est pas scientifique, d'un côté comme de l'autre il faut doser. Nous remarquons un sentiment de sécurité plus élevé chez nos élèves au PEI et en concentration, à la lueur de ceci, doit-on proposer aux élèves des groupes en voie générale des moyens stratégiques particuliers.

**Troisième objectif :** sensibiliser le personnel au racisme et la discrimination ethnoculturelle. Encore une fois à cause de la pandémie, certains comités n'ont pu se mettre en place, mais c'est à prévoir pour la prochaine rentrée scolaire.

Pour la prochaine année scolaire, les directions ont décidé pour donner encore plus un sentiment de sécurité aux élèves de la première secondaire, de les installer dans les modulaires. De cette façon ils pourront assimiler plus à leur rythme la grande partie de l'école, la transition sera plus facile de cette façon. Il va y avoir une salle des profs et une TES dans les modulaires. Nous allons aussi regarder pour faire en sorte que les élèves de la 5<sup>e</sup> secondaire ne perdent pas leur petit nid.

Mme Fecteau-Bouchard constate qu'une demande a été faite pour qu'on ajoute au programme Lumix un lieu « cyberspace » et qu'on fait surtout référence à TEAMS, mais les jeunes communiquent entre eux avec beaucoup d'autres plateformes que TEAMS, elle se questionne à savoir si l'école envisage de sonder le sentiment de sécurité des élèves au niveau des autres plateformes que les élèves utilisent par exemple Instagramme.

M. Guitard approuve le commentaire de Mme Fecteau-Bouchard, il va de soi que lorsque des choses se produisent pendant les heures de classe, c'est l'école qui gère la situation. Cependant, si cela se produit le soir ou les fins de semaine, il en revient aux parents de porter plainte au service de police. Souvent il y a des conséquences à l'école le lundi matin si des choses se sont produites dans la fin de semaine, ça continue de façon verbale et de vive voix, il y a un travail qui se fait avec les policiers éducateurs à ce moment-là. Au niveau du cyberspace il est à voir s'il n'y aurait pas

la possibilité de le subdiviser à savoir si c'est sur les médias sociaux ou dans le TEAMS clavardage de l'école. M. Guitard retient la proposition de Mme Fecteau-Bouchard.

Mme Blais ajoute que les capsules sur l'intimidation tous les mardis, elles les trouvent excellentes pour le sentiment de sécurité et la cyberintimidation et pour l'intimidation de vive voix et physique.

Mme Du Marais se demandait sur la section du racisme, est-ce qu'il y a une réflexion qui est faite sur la diversité sexuelle et sur l'intimidation à cet effet. M. Guitard demande à M. Guénette de répondre à la question. Pour sa part M. Guitard n'entend pas de signalement à ce niveau, il semble que le respect est quand même présent à ce niveau.

M. Guénette ajoute qu'il est coanimateur pour le club des Alliés, cette année la question leur a été posée à savoir ce qu'on pourrait faire pour de la prévention, majoritairement, il n'y avait pas de commentaire. Rarement ou très peu de commentaire se rapportant à de la discrimination en lien avec la diversité sexuelle. Ça fait quand même partie de notre code de vie, il y a eu des campagnes de sensibilisation par le passé, mais non, on ne note pas de discrimination ou de préjugé défavorable.

Mme Bélanger-Bernier, directrice adjointe, ajoute qu'en ce qui concerne la deuxième et troisième secondaire, elle n'a jamais entendu parler de discrimination. Beaucoup de ses élèves sont en processus ou en questionnement au niveau de leur sexualité, certains de ces élèves demandent qu'on les appelle par un autre prénom et la réponse est positive de la part des enseignants et autres membres du personnel. Elle constate que c'est rassurant et elle a observé pendant l'année que les mentalités évoluent à ce niveau.

M. Guénette ajoute que dans le club des Alliés, les membres sont à 95% féminin, il veut travailler là-dessus dans l'avenir pour essayer d'équilibrer un peu plus la diversité des membres en essayant d'aller chercher aussi les garçons.

### 8.3 La formation obligatoire des membres du CÉ

Mme Blais tient à remercier les membres pour la formation obligatoire, Mme Caroline Sauvé était très satisfaite de constater l'implication des membres de notre CÉ.

### 8.4 L'assemblée générale annuelle 2021

Après discussion avec Mme Blais, l'assemblée générale aura lieu le mercredi 8 septembre 2021. Espère en présentiel.

## 9. Mots

### 9.1 Présidence

Mme Blais mentionne que le rapport annuel a bien résumé tout le parcours scolaire et se dit très heureuse des rencontres virtuelles, elle mentionne également que même si elle est très satisfaite des rencontres virtuelles, il n'y a rien de mieux que les rencontres présentiels pour apprécier davantage nos séances. Mme Blais tient à remercier les membres pour leur assiduité aux rencontres et s'adresse à M. Guitard en lui mentionnant que ce fût un plaisir de collaborer avec lui pour une deuxième année consécutive en tant que présidente du conseil d'établissement de l'école secondaire Grande-Rivière. Leur partenariat en fut un de confiance et de transparence, elle lui demande de passer le mot à tout le personnel de l'école pour leur travail acharné et dévouement durant cette année scolaire, l'adaptation au mode virtuel et toutes les actions / réactions de façon professionnelle. On se revoit en septembre prochain.

### 9.2 Direction

Présentement nous sommes en pleine préparation du bal des finissants. Les élèves ne sont pas laissés à eux-mêmes, nous avons 11 groupes en 5<sup>e</sup> secondaire, donc, on fait 11 bals à raison d'une période complète pour chacun des groupes. Il y aura 4 groupes pour 2 jours et 3 pour une autre journée. Bien organisé, belles décorations, les diplômes sont remis, félicitations à l'équipe qui a tout mis en place pour nos élèves et merci à M. Guénette qui était le maître de cérémonie. On m'avait suggéré d'enregistrer mon discours, mais je trouvais important d'aller m'adresser à chacun des groupes personnellement. Deux avantages ont été soulignés par M. Guitard et c'est que pour leurs deux dernières années au secondaire ils n'ont pas eu d'exams du ministère et ont forgé leurs capacités d'adaptation comme nous tous d'ailleurs.

Merci à tout le monde pour votre implication, merci à M. Chagnon, votre présence est appréciée, vous êtes notre lien avec la ville de Gatineau et j'espère que vous allez revenir l'année prochaine, c'est un plus pour nous. Tous les parents merci, merci aux directions adjointes qui viennent sporadiquement aux rencontres, merci aux membres du personnel, je sais que ce n'est pas toujours évident de venir après une journée de travail, mais vous êtes là et c'est important.

Pour terminer, encore une fois Mme Blais un gros merci pour ce partenariat exemplaire, on travail très bien ensemble alors espérant pouvoir continuer quelques années de cette façon. Bonne fin d'année à tous et après une année rocambolesque on espère un retour à la normalité.

### 9.3 Représentant des élèves

Absents

### 9.4 Membres- Parents

Mme Fecteau-Bouchard souligne que sa grande fille termine cette année et en tant que parent elle est déçue de ne pas voir la remise des diplômes. En ce qui la concerne, elle est contente d'avoir participé aux rencontres du CÉ cette année et aussi des dernières années, maintenant elle tire sa révérence et souhaite bonne continuité à tous, elle a beaucoup apprécié les interactions qu'elle a eues au fil des années avec le

CÉ et tout ça dans l'objectif de soutenir nos jeunes dans l'apprentissage de la vie.

M. Guitard tient à remercier Mme Johanne Fecteau-Bouchard pour son implication au sein du CÉ depuis de nombreuses années et il souhaite l'informer que toute la cérémonie du bal des finissants a été filmée. M. Bergeron travaille très fort là-dessus et tous les parents pourront voir un montage vidéo de la cérémonie.

Pour sa part Mme Blais tient elle aussi à remercier Mme Fecteau-Bouchard pour son aide pour toutes les corrections thématiques et syntaxes, le français ce n'est pas sa force, ce sont plutôt les finances, mais elle pense que c'est important d'aller chercher les forces de chacun.

#### 9.5 Membre du personnel

Mme Simard prend la parole et dit que même après 45 ans elle est toujours aussi fière de faire partie de cette grande équipe. Elle est toujours étonnée de tous ces gens qui travaillent pour le bien des élèves. Grande-Rivière c'est une belle école, le personnel est incroyable, les élèves sont heureux, alors, merci. Mme Simard s'excuse de son émotivité.

Mme Blais ajoute que c'est agréable de voir que le personnel a encore cette flamme et ça paraît justement par les émotions transmises.

M. Guénette dit partager entièrement les dires de Mme Simard et s'interroge à savoir s'il peut parler de toutes sortes de choses. Mme Blais lui rappelle qu'il y a quand même un certain temps d'alloué pour ce point. M. Guénette dit avoir été visiter les élèves du primaire pour les préparer à venir chez nous, ils ont hâte, une question lui a été posée et c'est « Monsieur, est-ce que c'est vrai que les élèves à Grande-Rivière sont méchants ? » J'ai passé une quinzaine de minutes à leur raconter mon amour pour mon école et je pense avoir été convaincant. Il poursuit en s'adressant à Mme Fecteau-Bouchard et la remercie de sa dernière intervention parce qu'ils étaient préoccupés que les élèves ne se sentent pas trop lésés par l'univers. En référence au bal des finissants, ils ont fait du mieux qu'ils ont pu, certaines écoles ont certainement fait mieux, d'autres pires, mais votre commentaire fait vraiment plaisir et je vais le transmettre au comité organisateur.

M. Savard veut souligner le travail acharné de Mme Isabelle Bélanger-Bernier qui nous quitte en tant que direction adjointe, pour avoir travaillé étroitement avec elle en tant que coordonnateur, mais aussi enseignant, pour avoir vu son dévouement auprès des élèves, je voulais vous dire merci, merci pour tout ce que vous avez fait jusqu'à maintenant, d'avoir marché l'école et le travail fait auprès des élèves, le lien que vous avez créé en si peu de temps avec les élèves. C'est une très bonne nouvelle que vous nous avez annoncée, M. Guitard, en nous informant que Mme Bélanger-Bernier reste avec nous en tant qu'enseignante.

Mme Bélanger-Bernier prend parole pour remercier M. Savard de ces bons mots et s'excuse à son tour de son émotivité. Elle mentionne qu'elle est très attachée à Grande-Rivière et que c'est vrai qu'il y a quelque chose de particulier à cette école.

10. Varia  
Aucun point

11. Levée de l'assemblée

La prochaine rencontre sera en septembre, la date sera confirmée lors de l'assemblée générale annuelle, Mme Blais souligne que nous sommes déjà rendus à la fin de notre dernière rencontre, merci à tout le monde, c'est sa 2<sup>e</sup> année au niveau de la présidence, elle adore Grande-Rivière, elle n'a que de bons commentaires et elle prévoit rester comme Mme Fecteau-Bouchard, au moins 6 ans. Elle souhaite à tous un bel été et se croise les doigts pour que ce soit en présentiel en septembre 2021.

#### **Levée de l'assemblée 8 h 20**

Mme Johanne Fecteau-Bouchard propose la levée de l'assemblée et Mme Denise Simard appuie la proposition.

**CÉ ÉSGR-2021-48**



**Johanne Blais**  
Présidente

**Adopté à l'unanimité**



**Serge Guitard**  
Directeur